

PREMIÈRE SECTION

**La propagande:
antécédents et liens relationnels**

Stéphane CORBIN*
Emmanuel ROMAIN*

La propagande ou le ravisement de la légitimité démocratique

Propaganda or the Usurpation of Democratic Legitimacy

Abstract: This paper aims at identifying the criteria that allow us to range a document within the category of “propaganda” texts. We would like to see if propaganda depends on a specific communication form that exists in modern times, on the mass media, on modern government styles and on the alternation: immanence / transcendence, choice / arbitrariness, happiness / salvation. We will also try to give a historical and political definition of it (based on legitimacy), we will question the existence of propaganda before 1789 and will set propaganda against democracy : is it necessarily a product of the usurpation of popular sovereignty?

La propagande a longtemps été une notion non polémique : il existait en France, après la Première guerre mondiale, un « Centre de propagande des républicains nationaux » fortement engagé dans l'anticommunisme, l'*agitprop* était une politique menée officiellement en URSS. Le matériel électoral était très souvent qualifié de matériel de propagande jusqu'à une période toute récente. Puis elle a pris une valeur péjorative visant à disqualifier l'adversaire. Elle est devenue le langage de l'ennemi. La prise de conscience de l'expérience totalitaire n'est sans doute pas indifférente à cette évolution sémantique, dans la mesure où elle pose une équivalence entre dictature, gouvernement illégitime et propagande.

Nous avons eu pour ambition de rechercher les critères qui permettent de classer un document, à coup sûr, dans la catégorie “propagande”. Notre hypothèse

de départ était qu'un tableau représentant Louis XIV en costume de sacre ne relevait pas de la propagande tandis que le même type de tableau représentant cette fois Napoléon pouvait en procéder. Il s'agissait d'une conviction qu'aucun argument précis ne venait confirmer expressément, mais qui s'appuyait sur une opposition entre Ancien Régime et époque contemporaine, entre le passage d'une société composée de corps politiques (ordre, communauté, corporation) à une société d'individus à conquérir. C'est dire si, effectivement, la propagande aurait à voir avec une forme singulière de communication qui se déploie dans la modernité, les médias de masse, les formes modernes de gouvernement et avec le jeu désormais possible entre immanence et transcendence, choix et arbitraire, bonheur et salut.

Il n'y aurait, donc, pas, à proprement parler, de propagande avant la Révolution française. Pourtant, des événements comme

* Université de Caen

la Fronde ou la révolution anglaise de 1640-1648 n'offrent-elles pas des exemples de préfigurations de la propagande (mazari-nades, placards, chansons...) ? Quelles peuvent être les conditions d'émergence de ces formes de la propagande sous l'Ancien Régime ? Sont-elles à chercher dans les transformations politiques de l'époque (lente entrée dans l'âge démocratique) ou dans les racines religieuses de la propagande ?

C'est donc une définition à la fois historique et politique (posant la question de la légitimité) que nous allons rechercher. Nous nous poserons alors la question de l'existence de la propagande avant 1789 : quelles sont les sources de la propagande sous l'Ancien Régime, y est-elle exceptionnelle, que peut apporter cette généalogie pré-révolutionnaire à une définition de la propagande ? Nous poserons ensuite la question des rapports de la propagande avec la démocratie. Procède-t-elle nécessairement de l'usurpation de la souveraineté du peuple ?

1. La propagande et l'Ancien régime

Afin de mieux circonscrire la notion de propagande, nous nous proposons de partir de deux définitions : celle du *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, et celle de Claude Lefort dans l'*Encyclopedia Universalis*. Le *Dictionnaire historique de la langue française*, contient une entrée *Propagande* :

« Le mot a été introduit comme terme religieux dans "Congrégation de la propagande" ou par ellipse "Propagande", instituée en 1622 [...] C'est pendant la révolution française que le mot a pénétré le langage politique pour désigner une association ayant pour but de propager certaines opinions politiques (1790) et, par métonymie, l'action organisée en vue de répandre une opinion ou une doctrine politique

(1792). Cette valeur s'est enrichie d'emplois nouveaux avec le développement des manipulations d'opinion par les régimes totalitaires et avec les techniques de communication de masses » (Alain Rey, 1998 : 2972).

De son côté, Claude Lefort définit la propagande comme suit :

« Sans doute est-il impossible de fixer l'origine de la propagande politique, d'en circonscrire le champ et d'en recenser les moyens. Les symboles de puissance des chefs dans les sociétés archaïques peuvent déjà y être rattachés. Insignes, chants, gestes rituels qui marquent l'appartenance à un groupe et une commune allégeance peuvent être considérés comme des moyens privilégiés de propager la foi dans le pouvoir et dans la légitimité de ceux qui l'exercent.

Toutefois, il semble nécessaire d'assigner au concept un sens plus précis. La propagande politique apparaît avec le fait explicite de politique. C'est à partir du moment où la question du pouvoir est ouvertement posée, où sa figure n'est plus dissoute dans la représentation mythique ou religieuse d'un ordre du monde, que des méthodes spécifiques de conquête du consensus sont mises au point. En ce sens, l'origine de la propagande politique coïncide avec celle de la démocratie en Grèce. L'art oratoire en constitue sans doute la première armature.

Dans les sociétés industrielles modernes, la propagande politique a connu une mutation avec l'avènement des régimes totalitaires. ... L'identification du sujet au pouvoir est systématiquement recherchée par la mobilisation de l'affect et la contagion émotionnelle. L'argumentation se trouve souvent subordonnée à la nécessité de créer une fascination collective à l'égard du leader.

Les régimes démocratiques – compte tenu des limites que leur impose la libre compétition des partis – ont eux aussi exploité de tels procédés. Cependant, l'utilisation de la télévision a permis, dans une large mesure, de faire l'économie du "viol des foules" (Serge Tchakhotine) par des moyens ostentatoires et de simuler la relation personnelle de l'homme

politique avec chaque électeur potentiel» (*Encyclopedia Universalis*, version électronique (version 9)).

Les deux définitions divergent. La première cherche à circonscrire le phénomène de propagande dans des limites chronologiques strictes, tandis que la seconde en étend la manifestation à l'ensemble des sociétés humaines. Il ressort néanmoins de ces deux définitions que la propagande est essentiellement politique et liée à l'âge démocratique : Révolution française pour l'un, société industrielle pour l'autre.

Une des questions soulevées par la comparaison des définitions d'Alain Rey et de Claude Lefort est donc celle de l'inscription de la propagande dans l'histoire. La propagande est-elle un phénomène quasi inséparable des sociétés historiques et de toute forme de communication politique, ou est-elle apparue avec l'irruption du peuple (source de la souveraineté, opinion publique, récepteur d'une communication de masse) lors de la Révolution française ? L'étude de deux moments de l'Ancien Régime, les guerres de religion puis la Fronde, caractérisés par l'émergence d'une opinion publique et d'une volonté de conquête de cette opinion, seront au centre d'une réflexion sur les éventuelles formes d'une propagande d'Ancien Régime et sur les conditions historiques rendant possible l'apparition de la propagande.

Le premier de ces moments est intéressant car il est porteur de la dimension religieuse contenue dans l'étymologie du mot propagande. Nous nous appuyons essentiellement sur l'ouvrage de Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu*¹ qui donne

accès à de très nombreux textes de cette période et analyse la violence du temps des guerres de religion, violence physique, violence des mots, sous son aspect proprement religieux, mais également politique du fait de la place centrale prise par la monarchie dans les conflits de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle.

Moins d'un siècle plus tard, la Fronde voit le pouvoir royal à nouveau vaciller sous les coups des parlements et d'une partie de la noblesse. L'opinion publique est à nouveau sollicitée par de multiples libelles, placards et chansons dont les plus célèbres sont les mazarinades. Ce second moment, plus politique, fait transition vers une définition plus moderne de la propagande. Notre source, pour cette question, est Paul de Gondi (1613-1679), Coadjuteur de Paris, lors de la Fronde, devenu Cardinal de Retz. Il a laissé sur cette période des *Mémoires* fort éclairants sur l'agitation politique et publique. Il s'agira pour nous de définir le rapport qu'entretient cette agitation avec la propagande.

1.1. Y a-t-il une propagande d'Ancien régime ?

Denis Crouzet trace le tableau d'une « guerre des mots » (Crouzet, 1990, p. 191) qui a lieu en France, principalement dans le Paris ligueur de la fin du XVI^{ème} siècle. Les armes de cette guerre sont les libelles, les placards qui sont produits, imprimés, collés. Ils circulent, sont copiés dans les villes de provinces. Ils ont pour objectifs de conquérir les consciences, de contrer les informations ou rumeurs défavorables. L'information qu'ils diffusent n'est donc pas une donnée brute, mais elle

¹Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion*, livre second, *Le Temps du repli de la violence* Seyssel, Editions Champ Vallon, 1990, le livre premier, *Le Temps du « triomphe de la guerre »* montre les *religion*, livre second, *Le Temps du*

repli de la violence Seyssel, Editions Champ Vallon, 1990, le livre premier, *Le Temps du « triomphe de la guerre »* montre les mêmes formes de propagandes pratiquées par les protestants de Millau en 1561 (pp. 597-599).

cherche à attirer en interpellant les passants (dans le cas des placards). Elle est accompagnée d'images. Ces armes de la « guerre des mots » pénètrent de force dans la sphère du privé, des libelles sont glissés sous les portes. Les textes répondent aux textes. Ils sont anonymes, l'identité de leur auteur est parfois fautive (de soi-disant « catholiques anglais » dénoncent les mauvais traitements dont ils sont les victimes dans l'Angleterre protestante), on se fait passer pour un modéré de l'autre camp, afin de gagner la confiance (un protestant se fait passer pour catholique).

Cette guerre des mots est un moyen de masquer la réalité lorsqu'elle est défavorable, de perpétuer l'espoir par la prévision et la prophétie, elle est une « fabrique des rêves ». Cette « propagande » est déjà guerre totale, efficacité, reconstruction du réel, volonté de conquête des consciences (Crouzet, 1990, pp. 187-200). Il y a donc irruption, temporaire (?), de la propagande durant la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle en France. La « guerre des mots » reprend sous la Fronde. Le cardinal de Retz en raconte un épisode dans ses Mémoires :

« Un certain Montandré [...], s'attacha, pour avoir du pain, à la misérable fortune du commandant de Saint-Simon, chefs des criailleurs du parti des princes, et m'attaqua sur ce ton par douze ou quinze libelles plus mauvais l'un que l'autre, en douze ou quinze jours. Je me les faisais apporter réglément sur l'heure de mon dîner, pour les lire publiquement, au sortir de table, devant tout ce qui se trouvait chez moi ; et quand je crus avoir fait connaître suffisamment aux particuliers que je méprisais ces sortes d'invectives, je me résolus de faire voir au public que je les savais relever. Je travaillai pour cela, avec soin, à une réponse courte, mais générale, que j'intitulai L'Apologie de l'ancienne et légitime Fronde, dont la lettre paraissait être contre le Mazarin, et dont le sens était proprement contre ceux qui se

servaient de son nom pour abattre l'autorité royale. Je la fis crier et débiter dans Paris par cinquante colporteurs, qui parurent, en même temps, en différentes rues, et qui étaient soutenus, dans toutes, par des gens apostés pour cela » (Cardinal de Retz, 1998, pp. 665-667).

On retrouve dans ce texte et les pamphlets de Retz les différents éléments qui caractérisaient la propagande à l'époque de la ligue. De plus, Retz s'adresse « au public », manifestant par là l'existence d'une opinion dont il s'agit d'emporter les faveurs. Le commentaire qu'en fait Simone Bertière est intéressant. Soulignant que Retz n'avait pas rédigé les pamphlets du siège de Paris, elle voit dans l'implication directe et importante du Coadjuteur, durant les années 1651-1652 le « signe que la prolifération du début a fait place à une entreprise concertée pour faire pression sur l'opinion : on passe de la satire à la propagande ou à la polémique » (Bertière, 1998, p. 1253). Outre qu'ici le mot propagande est utilisé, il est important de noter la progression vers une définition moderne de la notion, ici conçue comme une activité centralisée, presque bureaucratique, et qui perd la forme du dialogue entre consciences qu'elle a pu prendre durant les guerres de religion.

Passée la Fronde, la bataille pour l'opinion publique connaît un reflux important. Certes, des polémiques surgissent encore de temps à autre. Des libelles ou des ouvrages paraissent en Hollande quand il s'agit de prendre position contre la politique royale. La monarchie manifeste sa puissance par une politique culturelle et monumentale, mais, nous semble-t-il, sans plus chercher à gagner les consciences qu'à rappeler à tous le devoir de soumission. Quelles conditions ont donc favorisé l'émergence puis le déclin d'une forme de propagande, même restreinte, pendant ces années de trouble ?

1.2. *La Fronde et les conditions politiques de la propagande*

Les Mémoires du Cardinal de Retz nous fournissent un début de réponse. La force du Coadjuteur repose sur sa popularité parmi les parisiens. C'est elle qui lui permet de prendre place avec la noblesse et le parlement parmi les meneurs de la Fronde. C'est pour entretenir cette popularité qu'il utilise les moyens de propagande décrits ci-dessus. L'apparition de la propagande a donc à voir avec l'irruption du peuple comme acteur politique. Ce rôle nouveau est validé par les adversaires de Gondi qui, eux aussi, multiplient les libelles et placards visant à le dénoncer ou cherchant à mettre en valeur qui, Mazarin, qui Condé.

Mais, Retz, malgré sa popularité, ne joue pas réellement le premier rôle. Il doit s'appuyer sur un prince du sang, un descendant d'Henri IV, le duc de Beaufort pendant la fronde parlementaire, Monsieur² pendant la fronde des princes. Cette dépendance est le signe que la société n'est pas prête à passer outre la légitimité dynastique, Retz le premier d'ailleurs.

Il expose dans ces Mémoires, ces conceptions politiques. La légitimité revient à la fois au roi et aux corps intermédiaires que sont la noblesse et le Parlement. La monarchie est fondée sur un équilibre mystérieux entre ces pouvoirs, toute tentative de définir la part de pouvoir qui revient à chacun risque de renverser l'équilibre de l'ensemble. S'il entre en fronde, explique-t-il, c'est parce que la politique de Richelieu et Mazarin ont tendu à accroître le pouvoir du roi aux dépens du Parlement, obligeant ce dernier à défendre ces prérogatives, au risque de soulever le voile qui cache le mystère de la légitimité. Il

explique sa conception politique dans une conversation avec le Prince de Condé:

« Le Parlement n'est-il pas l'idole des peuples ? Je sais que vous les comptez pour rien, parce que la cour est armée ; mais je vous supplie de me permettre de vous dire que l'on les doit compter pour beaucoup, toutes les fois qu'ils se comptent eux-mêmes pour tout. Ils en sont là : ils commencent eux-mêmes à compter vos armées pour rien, et le malheur est que leur force consiste dans leur imagination ; et l'on peut dire avec vérité qu'à la différence de toutes les autres sortes de puissance, ils peuvent, quand ils en sont arrivés à un certain point, tout ce qu'ils croient pouvoir [...]. Si le Parlement eût répondu, quelque temps devant que vous revinssiez de l'armée, à la ridicule et pernicieuse proposition que le Cardinal lui fit de se déclarer si il prétendait mettre des bornes à l'autorité royale, si, dis-je, les plus sages du corps n'eussent éludé la réponse, la France, à mon opinion, courait fortune, parce que la Compagnie se déclarant pour l'affirmative, comme elle en fut sur le point, elle déchirait le voile qui couvre le mystère de l'Etat. Chaque monarchie a le sien. Celui de la France consiste dans cette espèce de silence religieux et sacré dans lequel on enseveli, en obéissant presque toujours aux rois, le droit que l'on ne veut croire avoir de s'en dispenser que dans les occasions où il ne serait pas même de leur service de leur plaire. Ce fut un miracle que le Parlement ne levât pas dernièrement ce voile, et ne le levât en forme et par arrêt, ce qui serait bien d'une conséquence plus dangereuse et plus funeste que la liberté que les peuples ont prise, depuis quelque temps, de voir à travers. Si cette liberté, qui est déjà dans la salle du Palais, était passée jusque dans la Grande Chambre, elle ferait des lois révérees de ce qui n'est encore que question problématique, et de ce qui n'était naguère qu'un secret, ou inconnu, ou du moins respecté » (Cardinal de Retz, 1998, pp. 368-369).

Refusant de mettre en cause la légitimité royale, Retz, pas plus que le Parlement, ne peut en appeler au peuple en dernière instance, il est voué à être le jouet des

² Titre porté par le frère du roi.

princes du sang et du camp royal. Il est la dupe de ses propres conceptions politiques.

« Pour ce qui est du crédit que M. de Beaufort et moi avons dans les peuples, il est plus propre à faire du mal au Parlement qu'à l'empêcher de nous en faire. Si nous étions de la lie du peuple, nous pourrions peut-être avoir la pensée de faire ce que Bussy Le Clerc fit au temps de la Ligue, c'est-à-dire d'emprisonner, de saccager le Parlement [...]. M. de Beaufort est petit-fils d'Henri le Grand, et je suis coadjuteur de Paris [...] et voilà le destin et le malheur des pouvoir populaires. Ils ne se font croire que quand ils se font sentir, et il est très souvent de l'intérêt et même de l'honneur de ceux entre les mains de qui ils sont, de les faire moins sentir que croire [...]. Nous soulèverions demain le peuple si nous le voulions, le devons-nous vouloir ? Et si nous le soulevons, et si nous ôtons l'autorité au Parlement, en quel abîme jetons-nous Paris dans les suites ? » (Cardinal de Retz, 1998, p. 440).

Ne pouvant remettre en cause l'autorité du roi, la propagande des frondeurs perd son argument principal : l'appel au peuple. La puissance d'un Cardinal de Retz ne peut s'exercer que dans les rares périodes de contestation du pouvoir royal, lorsque, par exemple, le roi est mineur et le pouvoir exercé par d'autres. La légitimité de Mazarin peut être contestée, celle du roi, non. Quand ce dernier atteint l'âge de la majorité, l'autorité du gouvernement est restauré, la guerre des mots prend fin.

1.3. Les guerres de religions et les racines religieuses de la propagande

La légitimité du roi ne peut être contestée par ce qu'elle vient de Dieu. En ce sens, le moment de la Ligue, pose un problème plus difficile à traiter pour la monarchie que la Fronde³. Denis Crouzet

³ Les frondeurs, et Retz en particulier, ont entretenu des rapports complexes avec l'épisode la Ligue, tout

présente ce moment des guerres de religion qui voit les Parisiens rejeter le pouvoir d'Henri III puis d'Henri IV.

« Il y a dans la Ligue, une tendance révolutionnaire (contestation de l'ordre établi, de la royauté, de la noblesse) sur fond d'attente eschatologique. « Lorsque les ligueurs parlent de réformer la société et de l'épurer de ses ordures séculières, ils pensent réformation en termes d'une réformation eschatologique. Ils ne peuvent pas penser révolutionnairement, puisque le Temps dans lequel ils imaginent leur lutte est le Temps de Dieu [...] La conceptualisation de la royauté demeure mystique, mais à partir d'une puissance tenue du peuple, dont la voix est la voix de Dieu et qui a reçu la puissance de constituer les rois » (Crouzet, 1990, p. 448).

Deux éléments sont à relever dans cet extrait. Premièrement, il rappelle la limite de la contestation politique sous l'Ancien Régime, la très grande difficulté à penser la souveraineté du peuple. L'échec de la Ligue est, en effet, suivi par une re-légitimation très forte de la monarchie. Le roi est sauveur de son peuple, son assassinat en fait un martyr. Sa dynastie profite pleinement de cette aura.

Ensuite, même limitée, cette apparition de la contestation politique et de nouvelles formes de communication politique est liée au grand ébranlement religieux du XVI^{ème} siècle et peut-être au phénomène de conversion dont il faut étudier le lien avec la propagande. Cet ébranlement pourrait avoir eu pour effet de dégager l'individu des structures hiérarchiques qui l'unissait au monde et à l'au-delà, le rendant apte à décider par lui-même, potentiellement source de souveraineté et devenant la cible possible d'une opération de propagande. Nous nous

à la fois modèle et repoussoir, par son échec et par le scandale qu'est le régicide, confirmant ainsi que c'est bien la question de la légitimité qui est au cœur du débat.

inspirons là de la théorie de Marcel Gauchet. Ce dernier souligne, dans *Le Désenchantement du monde*, l'importance du christianisme et plus particulièrement du calvinisme, pour l'établissement d'un rapport « à la fois *direct* et tout *intérieur* » avec « la suprême puissance » dans la création de l'individu autonome.

« À côté, ou plutôt au-dessous de l'être social, pris au-dehors dans le réseau des contraintes communautaires et des obligations envers César, il y a dorénavant un homme intérieur, absolument indépendant en ultime ressort, au fond de lui-même, dans sa relation à Dieu. À l'acteur lié par les appartenances de ce monde, répond, en chaque croyant, la personne déliée par l'engagement envers l'autre monde » (Gauchet, 2005, pp. 127 ; 313-315).

La conversion n'est qu'une étape du processus d'individualisation. A la même époque de la réforme, le rôle de l'Etat se transforme, devenant le garant de la réalisation du projet humain ici-bas, défaisant par son action, « l'antériorité de la loi tenant les hommes ensemble par rapport à leur volonté... » « Le renversement démocratique est au bout de la croissance du pouvoir qu'implique la sécession du divin, avec la charge entière de la cohésion collective qu'elle remet entre les mains de l'instance politique » (Gauchet, 2005, p. 129). « Le croyant absolument seul devant un dieu absolument hors du monde ; le citoyen seul et libre devant l'incarnation dans l'Etat souverain de l'autonomie humaine : mutation du rapport à l'autre monde et révolution du rapport entre les créatures de ce monde, deux figures complémentaires du mouvement religieux occidental à son terme » (Gauchet, 2005, p. 131). Dans une démarche plus historique, Denis Crouzet étudie les conséquences politiques de la conversion :

« Il ne faut pas s'en tenir à la codification calviniste pour comprendre comment, au tour-

nant de 1560, un homme métamorphosé christiquement put subjectivement percevoir sa métamorphose. Ne faut-il pas estimer, par exemple, que l'accès à la Parole de Dieu et à une vie normée par la Loi dite de Dieu révolutionnait la conscience individuelle ? La certitude d'être, selon la formule calvinienne, "fiché" en Christ n'immergeait-elle pas l'individu dans une extraordinaire assurance d'être l'égal de tous » (Crouzet, 1990, p. 769).

Ainsi Denis Crouzet discerne-t-il dans la conversion au calvinisme un moment de tension qui pousse le converti à réévaluer le monde qui l'entoure et à vouloir lui impulser une dimension évangélique de portée révolutionnaire. Cette concomitance de la propagande et de la crise de la légitimité est frappante.

La propagande prendrait donc naissance dans une époque d'éveil de l'opinion publique du fait du développement de l'imprimerie et de l'apparition de débats auxquels chacun est appelé à prendre part, en particulier dans le domaine religieux, ébranlant également par contrecoup la légitimité politique telle qu'elle était conçue jusqu'alors. Ce lien entre controverse religieuse et propagande n'est pas que généalogique, il permet de comprendre quelle conception de la communication politique est sous-tendue par le discours de propagande. Dans cette perspective, il importe de se pencher à nouveau sur les guerres de religion.

Les violences protestantes des années 1550-1560 décrites par Denis Crouzet sont essentiellement tournées vers l'iconoclasme. Elles peuvent être interprétées de deux façons. D'une part, elles sont la lutte contre le blasphème, lutte contre le moyen qu'a l'Eglise de maintenir les fidèles dans la foi (l'iconoclasme serait en ce sens une contre-propagande) ; d'autre part, elles sont le moyen de convaincre, par l'action, de l'inanité du culte rendu à des images. C'est un moyen d'action psychologique qui ne s'embarrasse pas d'autre moyen d'argumen-

tation : une « pédagogie de la vérité ». Il ne s'agit pas de défendre la nécessité de la conversion mais de créer la conversion par l'action de propagande.

« Ce n'est pas un subit illuminisme consécutif de l'écoute du premier commandement du Décalogue, qui serait à l'origine des gestes des huguenots, mais une démarche intentionnelle par laquelle les disciples de l'Évangile se sont montrés fidèles de la Vérité du Dieu unique et ont voulu la répandre sur tous ceux qui demeureraient dans les ténèbres de la superstition papistique. Les lecteurs sont invités à prendre connaissance d'une logique de l'acte: "Qui est-ce qui par plus forte raison ne s'émerveillera, que gens simples et de nulle autorité, mais femmes et enfants pour la plupart, et autres incongneus ayant non seulement chassé les vendeurs et acheteurs hors de tous les temples..." C'est le pouvoir pédagogique de l'iconoclasme qui est authentifié. Les coups sur les images sont comparés à des coups de marteaux destinés à réveiller les hommes "de leur sommeil d'infidélité". La violence est instrument de connaissance et donc de conversion, telle est une des composantes de la logique qui se cache derrière la furie apparente, ou plutôt secondaire dans sa durée qui lui est inhérente » (Crouzet, 1990, p. 583).

La propagande a gardé de cette jeunesse religieuse un certain nombre de caractères dont on peut se demander s'ils ne lui sont pas liés intrinsèquement. Il faut revenir à une pratique des anarchistes de la fin du XIX^{ème} siècle : la propagande par le fait. Quel est son objectif ? L'explosion est censée provoquer la réaction des ouvriers, les convaincre de la nécessité de la révolution.

« Il est de stricte nécessité de faire tous les efforts possibles pour propager par des actes, l'idée révolutionnaire et l'esprit de révolte dans cette grande fraction de la masse populaire qui ne prend pas une part active au mouvement, et se fait des illusions sur la moralité et l'efficacité des moyens légaux, en sortant du terrain légal, sur lequel on est généralement resté jusqu'aujourd'hui, pour porter notre action sur le terrain de l'illégalité qui est la seule voie

menant à la révolution » (Cf. *Ravachol et les anarchistes*, Paris, collection archive, Julliard, 1964, pp. 11-12).

Il s'agit donc de créer une conversion immédiate par un choc déstabilisateur. Dans ce cas précis, il est clair que la propagande ne recourt pas à une argumentation rationnelle ; elle est volonté d'écraser une conscience sous le poids de l'image (l'évidence), de la négation de l'adversaire. Emile Henry « avait résolu de prouver [par un attentat] aux mineurs de Carmaux, exploités par des ambitieux, que seuls les anarchistes étaient capables de dévouement ». Le slogan ou l'affiche n'ont-elle pas le même effet ? L'affiche de propagande présente ce qui doit advenir comme accompli ou comme une évidence.

L'Ancien Régime a vu se développer des formes de communication politique qui rappellent la propagande : un « émetteur », équipe organisée autour d'une faction, rédigeant, organisant la distribution des textes, un médium de masse, l'imprimerie, et un « récepteur », cette opinion publique naissante dans les grandes villes, composée d'individus que les réformes religieuses et les bouleversements politiques du début de l'âge moderne sont en train de faire naître. Nous avons rarement rencontré, sous l'Ancien Régime, ces différents éléments réunis. Il n'existe peut-être pas de forme pure, « concentrée » de propagande à cette époque, mais à coup sûr, elle y trouve les caractéristiques qui sont les siennes à l'âge démocratique. En effet, 1789 ne peut être vu comme l'an 1 de la propagande. Mais, s'il y eu de la propagande sous l'Ancien Régime, ce n'est, semble-t-il, que de manière incomplète, comme une parenthèse, dans les rares instants où l'autorité du roi a été contestée en fait, plus rarement en droit, et toujours *in fine*, à l'avantage du roi. La propagande achevée semble donc liée à la

démocratie, à l'âge de l'égalité. Mais les moyens de la propagande, convertir les consciences plutôt que les convaincre, montrent que le rapport de la propagande à la démocratie est ambigu.

Finalement, il nous semble que ces remarques confirment l'hypothèse de départ : le tableau représentant Louis XIV dit le pouvoir de Louis XIV, elle n'a pas besoin de convaincre, de convertir. Il n'est pas de la propagande. Par contre, Napoléon en costume de sacre en relève. Pourquoi ? Ce dernier tableau propose un rapport différent du premier à la légitimité du pouvoir. L'événement essentiel est la Révolution française qui pose la Nation comme souverain. Napoléon va devoir justifier la légitimité de son pouvoir, ce que Louis XIV n'a pas à faire, même au cours de la Fronde. Il lui suffit, une fois sa majorité atteinte, de se présenter dans Paris, pour que le Cardinal de Retz voie ses espoirs définitivement disparaître. Il s'agit, en 1804, de tenir compte du bouleversement dans les conceptions de ce qui fonde l'autorité : le peuple et non plus Dieu.

2. Propagande et usurpation

2.1. *Les conditions socio-historiques de la propagande*

Définie de manière générale comme une entreprise qui vise à conditionner l'opinion, la propagande se donne pour objectif essentiel de convertir ceux qui en sont les destinataires au pouvoir dont elle émane ou à la cause qu'elle entend promouvoir. Dans une perspective historique, elle suppose donc, ainsi que nous l'avons vu, que l'autorité – entendue comme ce qui, ultimement, confère une légitimité à l'exercice du pouvoir – ait accusé une

mutation significative ; passant des principes transcendants que cristallise la religion comme garant de la monarchie de droit divin, au peuple, devenu ainsi le dépositaire de la souveraineté démocratique. Toutefois, sauf à postuler d'une manière on ne peut plus caricaturale que l'imaginaire démocratique aurait surgi spontanément de l'effondrement tout aussi brutal de la monarchie de droit divin, il y a fort à parier que l'on puisse retrouver les traces d'une emprise de l'opinion jusque sous l'Ancien Régime. Ce qui justifierait alors (du moins pour ce qui concerne la France) que l'on puisse faire remonter à une période très antérieure à la Révolution française les sources de la propagande. Dans cette perspective, la propagande peut notamment être étendue à l'ensemble des pratiques qui visent, par le conditionnement de l'opinion, à renforcer la popularité des rois ; popularité de laquelle dépend directement la capacité à régner. A ce titre, l'attentat de l'Observatoire pourrait être considéré comme une pâle reprise d'une technique déjà éprouvée dans l'attentat de Damiens contre Louis XV. Il s'agirait en effet, dans les deux cas, de gagner les sympathies du peuple par le moyen de la victimisation.

Ainsi, il semble que l'autorité des rois ne saurait s'épuiser dans la seule référence à la transcendance divine. C'est la raison pour laquelle une certaine conception de l'absolutisme monarchique – parce qu'elle entendait imposer l'idée qu'il faut exclure le peuple comme autre fondement de l'autorité – a pu être critiquée par la tradition du Droit Naturel parce qu'elle relevait, elle aussi, d'une forme de manipulation de l'opinion. Celle-ci consistait plus particulièrement, en jouant sur la superstition attachée au droit divin, à intimor au peuple le respect d'une hiérarchie qui lui commandait, par anticipation,

d'abandonner toute velléité de souveraineté. Pufendorf a fort bien saisi la mécanique de cette superstition qui agit insidieusement, puisque l'influence de l'opinion n'apparaît finalement que de manière fugitive, pour valider en quelque sorte le fait qu'elle ne saurait avoir, durablement, d'autorité :

« Les rois ajoute-t-on, qui sont tirés de l'obscurité d'une basse naissance, pour monter sur le trône, brillent tout à coup d'un éclat extraordinaire, qui ne peut venir que du ciel. Mais ce n'est qu'une misérable déclamation, capable seulement de frapper des ignorants, qui ne savent pas distinguer le clinquant d'avec l'or, les fausses pensées d'avec les solides [...], la providence divine a donné d'aussi grandes marques de protection en faveur d'autres personnes d'un rang moins élevé, surtout de celles qui doivent être utiles au genre humain » (Pudendorf, 1984, p. 253).

Ainsi, on peut bien estimer que les rois sont des usurpateurs de la puissance publique, ils n'apparaissent cependant jamais comme tels, dans la mesure où le droit divin constitue aussi un alibi politique qui parvient à faire écran à l'autorité du peuple. Toute la pertinence du pamphlet de La Boétie consiste précisément à dévoiler cette configuration politique et sociale où la puissance du tyran n'est finalement rien d'autre que celle du peuple qu'il vampirise, pour la retourner contre lui : « et pourtant le tyran seul il n'est pas besoin de le combattre, il est défait de lui-même pourvu que le peuple ne consente point à la servitude [...]. C'est le peuple qui s'assujettit et se coupe la gorge » (La Boétie, 1976, p. 179). La Boétie, en parvenant à démontrer que le pouvoir – et par extension la domination – est d'essence sociale, accomplit ainsi un travail de démythification qui consiste, en l'occurrence, à identifier une autre forme de la superstition : celle qui attachée à la personne supposée extraordinaire du tyran, entre-

tient cette relation dialectique de la tyrannie et de la servitude volontaire. Toutefois, cette relation ne procède pas en premier lieu de la propagande, mais plutôt de la force de l'habitude, de cette inertie des mœurs qui incline les hommes à prendre « pour leur état de nature, l'état même de leur naissance » (La Boétie, 1976, p. 210), c'est-à-dire à considérer comme fondée en nature une réalité qui ne fait qu'obéir à une mécanique sociale. Pourtant, on peut estimer que ce qui, selon La Boétie, est au fondement de la tyrannie constitue également la condition *sine qua non* de la propagande : à savoir la captation de la seule puissance réelle, celle qui vient du peuple.

Le détour par l'Ancien Régime nous aide ainsi à mieux comprendre pourquoi, dans la majorité des cas, la manipulation de l'opinion qui s'y exerce peut improprement être considérée comme procédant de la propagande. En effet, dans ce contexte, il ne s'agit pas tant de conditionner l'opinion dans le but de s'approprier sa puissance, que de l'appriivoiser en la maintenant en quelque sorte à distance de la sphère du pouvoir. Le peuple serait ainsi confiné dans une condition de minorité, au lieu que la propagande consisterait davantage à s'approprier, en la dévoyant, l'autorité du peuple considérée comme effective. Autrement dit, la domination politique d'Ancien Régime est pour l'essentiel statique, dans la mesure où elle se donne pour objectif essentiel d'endiguer durablement la puissance – au moins virtuelle – du peuple, alors que la domination qui caractérise la propagande est dynamique, puisqu'elle ne consiste plus simplement à étouffer l'autorité du peuple mais à exploiter continuellement cette nouvelle souveraineté qu'il n'est désormais plus possible de mépriser.

Si dans sa forme avérée la propagande se développe plus particulièrement dans les régimes démocratiques – ou du

moins supposés tels – c'est parce qu'elle exige deux conditions essentielles qui ne sont pas encore réunies sous l'Ancien Régime. S'il importe tout d'abord que la source de l'autorité, ce qui confère légitimité et puissance au pouvoir, se situe sans équivoque possible dans le peuple, il est par ailleurs nécessaire que l'avènement de cette nouvelle autorité engendre une situation d'indétermination, voire de crise politique. Cette situation est une conséquence directe du fait que l'autorité du peuple, parce qu'elle ne procède plus d'un ordre traditionnel immuable et immémorial, soit devenue l'enjeu de débats incessants qui ne sont, finalement, que la traduction d'une lutte permanente pour la conquête du pouvoir. La propagande repose ainsi sur un hiatus, car s'il n'est plus permis de contourner ou de nier l'autorité du peuple souverain, il demeure en revanche tout à fait possible de la dévoyer. En d'autres termes, bien que la souveraineté du peuple soit désormais reconnue comme fondement imprescriptible de la légitimité, le dévoiement reste plus que jamais possible. Mais il ne consiste plus simplement à détourner le contenu de l'autorité, mais bien l'autorité elle-même. C'est essentiellement pour cette raison que ce dévoiement peut conduire à des formes de tyrannie plus redoutables, puisqu'il devient infiniment plus délicat de s'opposer à un régime politique qui ne cesse – le plus souvent avec ostentation – de se revendiquer de l'autorité du peuple souverain. L'un des exemples les plus flagrants de ce conditionnement de l'opinion nous est fourni par un propos de Rudolf Hess qui, pour imposer l'identification d'Hitler au peuple allemand déclarait: « Mon Führer, vous êtes l'Allemagne. Quand vous agissez c'est la Nation qui agit. Quand vous jugez, c'est le peuple qui juge ».

La propagande, dans sa forme achevée, constitue donc l'ensemble des moyens de

communication qui, en dernière instance, se donnent pour objectif d'usurper cette autorité du peuple souverain, en interdisant dans le même temps que l'on puisse s'opposer à cette usurpation. Elle évoque à ce titre l'image du piège d'une souveraineté du peuple qui se referme sur le peuple lui-même. C'est ainsi que d'un point de vue dialectique, en tant que technique de communication dont le but essentiel est la conquête du pouvoir, la propagande représente tout à la fois le moyen d'une captation de l'autorité du peuple, mais aussi, inséparablement, le moyen de la dissimulation de cette captation ; dissimulation qui apparaît d'ailleurs comme une condition nécessaire de cette confiscation.

Fondamentalement, la propagande est donc constituée par l'ensemble des moyens de conditionnement de l'opinion qui agissent au service de ce qui s'apparente à une mythification de la volonté générale ; mythification dont le processus diachronique a été si bien identifié par Benjamin Constant. En effet, si cette mythification suppose d'abord que la volonté générale soit identifiée comme fondement exclusif de la légitimité : « il n'existe au monde que deux pouvoirs, l'un illégitime, c'est la force; l'autre légitime, c'est la volonté générale » (Constant, 1957, p. 1103), il reste qu'elle constitue, toujours selon Constant, l'alibi d'une fatale usurpation : « C'est en vain que vous prétendez soumettre les gouvernements à la volonté générale. Ce sont toujours eux qui dictent cette volonté, et toutes les précautions deviennent illusoires » (Constant, 1957, p. 1108). C'est aussi en ce sens que la propagande représente le moyen le plus efficace d'une usurpation de l'autorité du peuple, au sens très précis que lui donne le même Benjamin Constant : « L'existence de l'esprit public lui étant dangereuse, et

l'apparence de l'esprit public lui étant nécessaire, elle frappe d'une main le peuple pour étouffer l'opinion réelle, et elle le frappe encore de l'autre pour le contraindre au simulacre de l'opinion supposée » (Constant, 1957, p. 1037). C'est en effet dans cet intervalle d'indétermination, entre ce qui est légitime et ce qui dévoie la légitimité, que s'imisce la propagande pour conférer à l'usurpation elle-même une onction populaire.

Pour la démocratie, cette indétermination est tout à la fois une nécessité structurelle (Lefort, 1981) et ce qui menace ses propres bases. En effet, si l'indétermination est le signe que la démocratie est parvenue à se libérer de toute forme d'absolutisme et n'est plus *de facto* soumise aux diktats émanés d'un ordre hiérarchique, elle constitue également un danger : celui que le pouvoir soit finalement confisqué par ceux qui, les premiers, apporteront une réponse à une nécessaire mise en ordre renforcée par un désir d'unité du corps social et du corps politique. Fondamentalement, le hiatus qui constitue le ferment de la propagande apparaît comme la conséquence inévitable d'une injonction paradoxale inhérente à l'idéal démocratique. S'il faut que la liberté du peuple soit garantie pour qu'il puisse faire valoir sa volonté, pour qu'il puisse débattre et délibérer, il faut aussi que la décision, une fois prise, suspende ce temps du débat et de la délibération. La propagande, en abolissant ce temps préalable de la discussion qui assure le respect de la souveraineté populaire, en usurpant cette souveraineté par l'évocation rituelle de l'autorité du peuple – réduite ainsi à une incantation rituelle sans réalité opératoire – parvient à rabattre la promulgation de la loi sur le travail législatif. Ainsi, ce que la propagande a de redoutable, c'est

qu'au même titre qu'un pouvoir légitime elle vient interrompre cette situation d'indétermination, en dissipant ce qu'elle peut suggérer d'une idée de désordre ; mais la différence majeure se situe dans le fait qu'elle ajourne définitivement ces moments où la souveraineté peut s'exprimer. De surcroît, en recourant à une conception anthropologique vulgaire, elle peut se justifier en opposant à une représentation du peuple fauteur de trouble, le peuple censé représenter l'ordre, et dont il est aisé d'usurper la souveraineté que, de toute façon, il ne revendiquera pas. A ce titre, les péroraisons de Le Bon, dans ce qu'elles ont de profondément anti-démocratique, constituent une parfaite justification du recours à la propagande comme mode de gouvernement :

« A côté de ces hordes destructives, dont le rôle est capital pendant les révolutions, figure, nous l'avons dit plus haut, la masse du vrai peuple ne demandant qu'à travailler. Il bénéficie quelquefois des révolutions, mais ne songe pas à en faire. Les théoriciens révolutionnaires le connaissent peu et s'en défient, présentant bien son fond traditionnel et conservateur. Noyau résistant d'un pays, il fait sa continuité et sa force. Très docile par crainte, entraîné facilement par les meneurs, il se laissera momentanément conduire, sous leur influence, à tous les excès, mais *le poids ancestral de la race* prendra bientôt le dessus et c'est pourquoi il se lasse vite des révolutions. Son âme traditionnelle l'incite rapidement à se dresser contre l'anarchie quand elle grandit trop. Il cherche alors le chef qui ramènera l'ordre. Ce peuple, résigné et tranquille, n'a pas évidemment des conceptions politiques bien hautes, ni bien compliquées. Son idéal gouvernemental, toujours simple, se rapproche fort de la dictature » (Le Bon, 1912, pp. 63-64).

Le degré ultime du conditionnement que produit la propagande consiste sans doute à imposer l'idée que le peuple a

ratifié la décision qui se prend en son nom et qui pourtant contribue à abolir son rôle d'acteur politique.

2.2. Propagande et totalitarisme

Dans une perspective historique, il apparaît donc que le désenchantement du monde, en se caractérisant par la substitution de l'autorité immanente du peuple à l'autorité transcendante de Dieu, libère une puissance qui, parce qu'elle demeure captive – quoique sans contenu prédéterminé – présente le risque majeur d'être confisquée. C'est tout le sens de l'adresse de Benjamin Constant, qui voit dans la souveraineté du peuple une puissance exorbitante dont la potentielle appropriation représente une terrible menace pour les libertés publiques : « Lorsqu'on établit que la souveraineté du peuple est illimitée, on crée et l'on jette au hasard dans la société humaine un degré de pouvoir trop grand par lui-même, et qui est un mal en quelques mains qu'on le place » (Constant, 1997, p. 311). Il importe seulement en la matière de faire preuve de discernement en évitant de confondre l'idéal de la souveraineté du peuple comme fondement de l'autorité démystifiée (c'est-à-dire débarrassée de sa gangue religieuse) et sa mythification (ou sa mystification), dont la forme paroxystique culmine dans les diverses déclinaisons du totalitarisme. Entre ces deux formes de l'autorité, dont l'une est légitime et l'autre pas, la propagande peut justement être regardée comme l'instrument du dévoiement et, par conséquent, de l'imperceptible déplacement de l'une à l'autre. C'est ainsi que l'on peut estimer que la propagande correspond à un processus d'usurpation alors que le totalitarisme représente davantage l'usurpation accomplie.

La propagande est donc, par excellence, l'instrument de promotion du totali-

tarisme ; voire le totalitarisme en acte. L'interprétation que Baczkowski a donné du totalitarisme pourrait d'ailleurs être retenue pour définir avec davantage de précision, ce que constitue la finalité de la propagande :

« On pourrait, en effet, définir les systèmes totalitaires comme ceux où l'État, en conjuguant le monopole de la puissance et du sens, de la violence physique et de la violence symbolique, de la censure et de l'endoctrinement, cherche à supprimer tout imaginaire social – même jusqu'à son souvenir – autre que celui qui légitimerait et cautionnerait son pouvoir et, partant, sa mainmise sur la vie sociale dans son ensemble » (Baczkowski, 1984, p. 10).

Quels que soient les moyens utilisés (affiches, discours, images...), la propagande consiste en effet à saturer l'espace du débat politique, ce qui *de facto* contribue à éradiquer tout autre message contradictoire. En ce sens on peut même estimer que l'extorsion de l'autorité du peuple par une faction vise à tarir complètement les ressources de légitimation de la dissidence. En effet, l'autorité du peuple, parce qu'elle a définitivement été accaparée, ne peut que lui faire défaut. La dimension mythique de la propagande consiste ainsi, conformément à la définition que Roland Barthes a donnée du mythe, à fonder les choses « en nature et en éternité » en leur donnant « une clarté qui n'est pas celle de l'explication, mais celle du constat » (Barthes, 1970, p.230). C'est la raison pour laquelle on peut voir dans la Terreur révolutionnaire, telle que Lefort l'a théorisée, une expérience inaugurale du totalitarisme, qui suppose inévitablement une propagande dont la finalité est d'établir un pouvoir sans partage : « La vertu du discours terroriste est précisément d'abolir une articulation qui se prêterait à la contradiction et de simuler une conclusion qui ne laisse plus de choix » (Lefort, 1986, p. 51).

Toutefois, la saturation inhérente à la propagande ne s'opère pas simplement sur

le fond, elle correspond également à une stratégie qui consiste à multiplier les discours fleuves, si caractéristiques des dictatures. Mais au-delà de la dimension stratégique, les discours fleuves n'ont pas pour unique but d'épuiser l'attention des auditeurs en les rendant *de facto* indisponibles à toute forme d'argumentation concurrente. Ces discours obéissent aussi, jusqu'à l'excès, à cette nécessité d'annexer rituellement – au double sens du terme : c'est-à-dire périodiquement et par la magie d'une mise en scène cérémonielle – la puissance d'un peuple qui, parce qu'il est figuré par une foule servile, est tout à fait disposé à abdiquer cette virtuelle souveraineté. Ces discours apportent en outre la démonstration que si la souveraineté du peuple n'est que virtuelle, elle ne saurait cependant être réduite à néant. Il est impossible de tyranniser durablement le peuple en dévoilant complètement la stratégie d'usurpation ; c'est-à-dire en le méprisant ouvertement. Ceci nous ramène à la pertinence de la théorie de La Boétie et au poids déterminant de la servitude volontaire, sans laquelle il n'est sans doute pas de tyrannie possible, ni même de propagande efficace.

Au regard de la propagande totalitaire, la figure de l'ennemi demeure assez ambiguë. En effet, le totalitarisme ne parvient à s'installer dans une situation d'hégémonie qu'à la condition que la propagande à son service ait pour vocation de réduire à néant l'influence de ceux qui sont susceptibles de lui disputer le pouvoir. Pourtant cette unité fantasmagorique en laquelle se condense un pouvoir totalitaire sans partage ne peut se perpétuer qu'à la condition que, dans l'ordre de l'exhibition que lui réserve la propagande, l'ennemi demeure celui par qui la contradiction peut surgir. Claude Lefort a justement observé que l'ennemi permet ainsi de

proroger cette situation d'indétermination qui est le ferment de la propagande et, par conséquent du totalitarisme lui-même, sachant que « L'opération qui instaure la "totalité" requiert toujours celle qui retranche les hommes en "trop" » (Lefort, 1986, p.79).

Il paraît en effet difficile d'envisager un pouvoir totalitaire où la propagande se réduirait à la seule fonction de célébration d'un pouvoir institué. Pour éviter la sclérose, il faut au totalitarisme des combats à mener et des ennemis à combattre afin de dissiper le risque d'une asthénie qui ferait apparaître le pouvoir totalitaire comme un peu trop confortablement installé. En outre, la capacité de la propagande à subjuguier l'opinion réside essentiellement dans cette dimension agonistique de la propagande. C'est la raison pour laquelle la dynamique totalitaire – dont la propagande constitue l'instrument essentiel – exige un ressort psychologique qui réside dans la nécessité de fabriquer sans cesse de nouveaux ennemis. C'est ce que Freud, avec une fausse naïveté qui témoigne d'une certaine malice, est parvenu à identifier : « On voit comment la tentative d'instauration en Russie d'une civilisation nouvelle trouve son point d'appui psychologique dans la persécution des bourgeois. Seulement on se demande avec anxiété ce qu'entreprendront les soviets une fois tous leurs bourgeois exterminés » (Freud, 1971, p. 69). Est-il utile de préciser qu'ils en inventeront ?

Il est possible d'affiner la définition de la propagande, du moins dans sa forme la plus radicale, en précisant qu'elle ne parvient à la mobilisation de l'opinion en faveur d'une cause, qu'en s'opposant aux ennemis désignés. Les moyens utilisés peuvent être rationnels ou non, mais il s'agit le plus souvent d'exalter la morale vertueuse de son parti contre la morale corrompue

des adversaires ; exaltation qui est inséparable de la diabolisation de l'autre. Ainsi, la propagande, dans sa forme la plus évidente, suppose toujours les oppositions vertu/corruption, pur/impur, authentique/factice ; de manière générale, la propagande est presque toujours structurée par l'opposition entre amis et ennemis ; implicitement ou non, ceux-ci sont toujours les amis ou les ennemis du peuple. Cette opposition fonctionne d'ailleurs de manière rémanente pendant la phase de Terreur.

Dans un court texte intitulé *Le véritable et le faux ami du peuple*, Condorcet met en évidence, contre le dogmatisme de Marat, la nécessité d'éclairer le peuple et de refuser de tirer profit de sa bestialité, que l'on excite dans l'instant, pour le tyranniser plus aisément à l'avenir. Philomène, le véritable ami du peuple : « se serait exposé à la fureur du peuple pour lui épargner un crime ; il s'expose à ses ressentiments, en ne lui cachant ni son indignation ni sa douleur [...]. Il gémit hautement sur la majesté des lois violées, sur les droits de la nature outragés ». Demagoras, portrait fidèle du pernicieux Marat : « cherche avec soin qu'elle est l'opinion la plus agréable à la multitude, et il l'exagère ; quelles passions agitent le peuple, et il les flatte. Il applaudit aux injustices commises par le peuple ; il excuse ses violences, il caresse tous ses défauts [...]. Demagoras sera peut être encore quelques années le favori du peuple, mais il en deviendra le tyran » (Condorcet, 1847-1849). L'opposition de Condorcet vis-à-vis de Marat peut bien stigmatiser les effets délétères de sa propagande, elle ne cesse pourtant de prendre la forme d'un message dont la vocation exclusive est de convaincre le peuple, voire de le persuader. Un doute s'imisce alors. Peut-on considérer que le

propos de Condorcet relève d'une contre-propagande ? Et dans quelle mesure la contre propagande peut-elle être considérée comme une forme légitime de la propagande ?

2.3. *Propagande et légitimité*

Une approche empirique qui irait au-delà des considérations générales pourrait consister à se demander si la propagande est, comme on peut le supposer, toujours illégitime. Cette question, *a priori* secondaire, est pourtant cruciale car elle permet de dissiper un doute qui contribue à obscurcir les limites que l'on peut assigner aux définitions des diverses formes de la propagande.

Une première façon d'aborder cette question pourrait consister à examiner plus avant les circonstances historiques favorables à l'avènement de la propagande (ou devrait-on dire des divers types de propagandes), avant de se disposer à juger de sa légitimité – ou du moins de son bien-fondé. Ainsi, selon les époques et le contexte social et politique, on pourrait incliner à réprouber la propagande ou bien, à l'inverse, à la justifier comme un moyen efficace et approprié de sortir d'une situation de crise. C'est plus particulièrement le cas des situations de guerre, lorsque la nécessité de triompher de la dictature ou de la tyrannie peut conduire, dans une logique d'affrontement, à utiliser les mêmes armes que son ennemi. Indépendamment de la lutte armée – et le plus souvent antérieurement à celle-ci – le combat semble donc, à distance, celui des propagandes qui se déploient et s'affrontent au service de causes tout à fait opposées. On peut même soutenir qu'en certains cas, ce combat des slogans, des images et des symboles préside aux déclenchements des hostilités militaires ou

des purges ; et qu'il en constitue même une condition préalable, une sorte de phase préliminaire qui consiste tout à la fois, dans un registre rationnel et souvent cynique, à mobiliser les forces (et non simplement les troupes) et, dans un registre plus symbolique, à ritualiser l'inévitable affrontement, en en donnant, par anticipation, une représentation théâtralisée. Dans cette perspective, on pourrait considérer comme relevant d'une propagande pour la bonne cause, celle qui se donne les moyens de combattre efficacement la tyrannie. Ainsi à la propagande comme expression et moyen de la tyrannie on opposera la propagande des dissidents ou des combattants pour la liberté. C'est alors que l'on pourrait être conduit à estimer que la pertinence, voire la justification, de certaines formes de la propagande dépend de la cause à défendre, c'est-à-dire de la nature du combat qui est mené.

C'est précisément pour cette raison qu'il paraît difficile de fonder en éternité la légitimité de la propagande, fût-elle pour la bonne cause, puisque celle-ci ne se justifie que par des circonstances exceptionnelles et par conséquent transitoires. En outre, on ne peut ignorer qu'indépendamment des causes qu'elles servent, ces deux types de propagandes – opposées quant aux finalités – cherchent à atteindre le même objectif immédiat, à savoir la mobilisation d'un maximum de personnes, susceptibles de conférer de la sorte une puissance au parti qu'elles rejoignent. Autrement dit, dans une logique d'affrontement où l'on peut clairement identifier le parti de la tyrannie et celui de la liberté, la différence de légitimité ne réside aucunement dans la forme de la propagande. Leur différence en la matière est exogène, puisque la justification de la propagande se définit quant à sa finalité, c'est-à-dire en fonction de la cause qu'elle

sert et non relativement à ce qu'elle représente en soi.

C'est parce qu'en l'occurrence la fin justifie les moyens, qu'on ne saurait considérer la propagande pour la bonne cause comme légitime en soi. En d'autres termes, ce que l'on serait tenté de nommer la bonne propagande, se distingue très clairement de la propagande pernicieuse, non parce qu'elle respecte directement un principe de légitimation, mais parce qu'elle se présente comme l'ultime moyen de protéger les principes de légitimité qui sont menacés. Il importe, en d'autres termes, d'avoir présent à l'esprit que la recherche d'efficacité de la bonne propagande – qu'on ne saurait pour cette raison qualifier de cynique – réside dans cette configuration, quelque peu paradoxale, où il apparaît nécessaire d'ajourner les principes de légitimité pour pouvoir les défendre. La bonne propagande correspondrait, si l'on veut, à la vertu de la persuasion, dans une situation singulière où, contre la tyrannie, il convient d'être efficace en ne répugnant pas, le cas échéant, à utiliser les mêmes armes qu'elle, pour parvenir à la vaincre. C'est en ce sens que la propagande qui sert un idéal de justice, sans constituer pour autant une pratique en soi légitime, peut-être considérée comme une contre-propagande.

Cette comparaison entre une propagande achevée, qui est l'instrument de promotion du totalitarisme, et une contre-propagande qui sert *in fine* la liberté, est riche d'enseignements. Elle permet en outre d'élargir la palette des paramètres qui, à des degrés divers, qualifient la propagande. Cette prise en considération des différentes formes de la propagande permet en outre d'établir une gradation quant aux méthodes utilisées et aux effets recherchés. En dépit du fait que toutes les formes de propagande consistent, en

dernière instance, à mobiliser l'opinion, il reste que, de manière générale, le recours à la terreur est l'apanage des tyrannies, alors que les causes qui défendent la liberté recourent plus volontiers à la persuasion. C'est à partir de cette opposition que l'on peut établir une gradation des méthodes qui vont de la simple suggestion à l'endoctrinement le plus violent et qui recourent à des moyens aussi divers que la répétition des motifs et des slogans, la mythification de la cause commune, la déification du leader, la persécution des ennemis fantasmatiques ou encore la terreur.

Par voie de conséquence, les diverses formes de propagandes peuvent produire des effets tout à fait distincts, comme l'identification au chef, la foi commune, la croyance, la liesse, l'enthousiasme, mais aussi, le silence, la culpabilité, la crainte, l'effroi. De manière générale, il apparaît que le rapport de soumission qu'engendre la propagande correspond aux différentes acceptions du verbe subjuguier. En effet, subjuguier, c'est-à-dire « faire passer sous le joug », consiste soit à « réduire par les armes à la soumission complète » : c'est la force ; soit à « mettre quelqu'un dans l'impossibilité de résister par l'ascendant, l'empire qu'on a sur lui » : c'est l'autorité ; soit à « séduire complètement, charmer, conquérir, enchanter, envoûter, fasciner » : c'est le charisme.

3. Conclusion

En tant qu'instrument de promotion du totalitarisme, la propagande dans sa forme achevée procède d'une extorsion de souveraineté qui se caractérise par une captation de la puissance (virtuelle ou fugitive) du peuple. Tchakhotine a sans doute mis l'accent sur une relation essen-

tielle en établissant un rapprochement entre la propagande et la foule. Plus encore c'est bien un viol – entendons par là une violence ultime qui porte atteinte à l'intégrité et à la dignité – qui caractérise la propagande. Seulement, l'erreur de Tchakhotine qui transparait dans le titre même de son ouvrage – *Le viol des foules par la propagande politique* – consiste à croire que la foule est violée par la propagande politique, quand c'est la propagande politique qui, parce qu'elle viole le peuple, engendre la foule : cette chimère, ce monstre de soumission, ayant accepté sa condition d'esclave. En ce sens, la foule est bien l'image du peuple avili, dépouillé de sa souveraineté.

L'erreur de Tchakhotine est en fait assez courante. On peut même dans une certaine mesure estimer qu'elle repose sur un consensus qui consiste à attribuer à la foule une existence propre, à la considérer comme un être collectif *sui generis*. On peut concéder que c'est effectivement ce que suggère le spectacle des foules, quand toutes les singularités individuelles semblent s'évanouir, quand la raison elle-même paraît submergée par cette effervescence qui emporte les individus vers une commune déraison. C'est la fameuse âme des foules que l'on retrouve sous des formes diverses chez nombre de théoriciens. En dernière instance, cette conception de la foule repose sur une représentation anthropologique péremptoire : il est de la nature de l'homme vulgaire – entendons celui qui justement compose les foules – de se laisser aller à la contagion et à la déraison.

Dans cette perspective, la logique socio-historique se dilue dans une conception naturalisée de l'humanité. Les foules apparaissent alors comme des mirages, qui surgissent entre le moment de l'agrégation et celui de la séparation. Dans cet inter-

valle le temps est en quelque sorte suspendu ; c'est le temps d'un retour grégaire à l'état de bestialité naturelle, que rien ne vient expliquer à part l'âme de la foule qui aurait ce pouvoir de faire resurgir, des profondeurs des âges, notre nature supposée foncièrement barbare. Ajoutons ceci, que le paradoxe réside en l'occurrence dans le fait que les hommes policés se maintiennent nécessairement dans l'isolement, alors que la barbarie reparait à l'occasion de leur rassemblement.

Cet *a priori* anthropologique contribue ainsi à minimiser considérablement l'influence politique et sociale de la propagande, qui devient dans une certaine mesure un mode de communication banal entre le peuple qui se confond avec la foule et ses

dirigeants. Pourtant la propagande, dans ce qu'elle a de violent, dans l'inversion du rapport de force qu'elle parvient à opérer, contribue à atomiser les individus, à broyer les liens qui les unissent. La barbarie de la foule est une conséquence fatale de l'éradication de l'institution sociale ; et la fusion des individus, loin d'être le phénomène originel, n'est bien souvent que la réponse servile aux injonctions de la propagande.

On peut alors parler d'un lien de propagande, au sens où elle exténue le lien social pour lui substituer un lien de domination, qui unit désormais chaque individu atomisé au sujet de la propagande, le chef tyrannique qui s'est arrogé la puissance abandonnée par un peuple qui n'est plus.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BACZKO, B., (1984), *Les imaginaires sociaux*, Paris, Payot.
 BARTHES, R., (1970), *Mythologies*, Paris, Seuil, 1970.
 BERTIÈRE, S., (1998), *Appendices*, in : Cardinal de Retz, *Mémoires*, Paris, Classiques Garnier.
 CARDINAL DE RETZ, (1998), *Mémoires*, Paris, Classiques Garnier.
 CONDORCET, (1847-1849), *Le véritable et le faux ami du peuple*, in : Œuvres Complètes-tome 1, Paris, Firmin Didot Frères.
 CONSTANT, B., (1957), *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, in: Œuvres, Paris, Gallimard.
 CONSTANT, B., (1957), *Principes de politique*, in: Œuvres, Paris, Gallimard.
 CONSTANT, B., (1997), *Principes de politique*, in : *Écrits politiques*, Paris, Folio.
 CROUZET, D., (1990), *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion*, livre second, *Le Temps du repli de la violence*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 1990.
 FREUD, S., (1971), *Malaise dans la civilisation*, Paris, P.U.F.
 GAUCHET, M., (2005), *Le Désenchantement du monde*, Paris, Folio.
 LA BOÉTIE, E., (1976), *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Payot.